

Table des matières

Bulletin No 45/2012

Le mot de la présidente.....	2
Pierre-Arnold Borel.....	3
Sortie d'automne, samedi 22 octobre 2011	
Visite de la Borcarderie à Valangin	6
Famille de Montmollin, branche d'Auvernier.....	9
Les Berthoud de Plancemont, communiers de Couvet où ils ont droit de cité, bourgeois de Neuchâtel en la principauté souveraine de Neuchâtel en Suisse.....	27
Ferdinand Berthoud, de Plancemont (1727-1807) Communier de Couvet en la Chastellenie du Vaulx Travers, principauté de Neuchâtel en Suisse né dans une famille bourgeoise de Neuchâtel	31
Le patois neuchâtelois.....	36
Les étudiants romands ayant étudié en Allemagne au 19ème siècle.....	39
Courrier des lecteurs.....	43
A vos agendas.....	43
Programme 2012.....	44

Le mot de la présidente

Nous voici de nouveau en fin d'année!

Que de projets encore en suspens mais aussi quel bonheur de rester actif!

Je profite de cette période de vœux pour remercier mes collègues du comité qui mettent toutes leurs compétences, leur expérience personnelle et donnent beaucoup de leur précieux temps pour le bien de notre société.

Les activités fort diverses de l'année ont toutes été suivies avec succès, ce qui réjouit le comité. Les sujets ont été variés et nous espérons vous retrouver nombreux à l'occasion des manifestations prévues en 2012, que je vous recommande d'ores et déjà d'agender en consultant le nouveau programme en page 44 de ce présent bulletin.

Que la nouvelle année vous apporte santé, joie et amitié.

Anne-lise Fischer, présidente

Pierre-Arnold Borel

Françoise Favre

Il faut savoir saisir les occasions données et prendre le temps d'adresser sa reconnaissance aux personnes qui nous entourent pour le travail accompli et les services rendus... pendant qu'elles sont encore parmi nous ! C'est à Pierre-Arnold Borel, collaborateur francophone de l'Annuaire depuis plus de 30 ans, ancien vice-président de la SSEG et président d'honneur de la Société neuchâteloise de Généalogie que j'aimerais rendre hommage ici à l'occasion de son 90^e anniversaire.

C'est tout jeune homme qu'il a entamé ses recherches généalogiques et il raconte avec malice que lorsqu'il se rendait aux Archives de l'Etat de Neuchâtel, il y faisait sensation, car à cette époque, seuls quelques notables de plus de 60 ans s'intéressaient à la généalogie !

Il explique sa passion par le fait qu'il a été orphelin de père alors qu'il n'avait pas encore atteint l'âge d'un an, un événement de sa toute petite enfance qui l'a poussé à la recherche de ses origines familiales.

Adolescent, il allait à Couvet, sa commune d'origine, rendre visite à ses grand-tantes qui lui racontaient l'histoire de sa famille, avec moult détails et anecdotes. Peut-être est-ce de là qu'il tient son merveilleux talent de conteur ?

Cet « incorrigible bavard », comme il se définit lui-même, sait faire partager à

son auditoire son expérience et ses connaissances tant sur l'histoire du canton de Neuchâtel que sur l'histoire des grandes familles neuchâteloises. Sa mémoire exceptionnelle lui permet de faire revivre aussi bien les anecdotes familiales que les drôles d'aventures qui lui sont arrivées dans sa carrière de généalogiste, et



Pierre-Arnold Borel, 90 ans

qu'il raconte avec beaucoup de verve et d'humour, suscitant les éclats de rire autour de lui.

Ainsi par exemple ce petit fait vécu lorsqu'il a entamé ses recherches sur les BOREL de Couvet :

« L'officier d'état civil qui m'a reçu a évoqué les sobriquets donnés aux différentes branches des BOREL, ajoutant :

- Il y en a que je n'ose pas vous citer..., ce qui bien sûr a excité ma curiosité et m'a poussé à insister !

- Il y a les « Borel-Gros-Nez », par exemple.

- Et bien Monsieur, j'en suis justement un ! ai-je répondu en montrant mon nez ! Du coup, le brave homme était tout gêné, et moi, je riais bien ! ».

Ou encore cette anecdote qui lui permet d'expliquer le particularisme des communes d'origine en Suisse :

« Il y a quelques années, la vice-présidente du cercle de généalogie de Vichy, dont l'arrière grand-père portait le patronyme de Renaud-dit-Louis, originaire de Rochefort et domicilié aux Grattes, m'a demandé de constituer sa généalogie. J'ai pu relier mon travail aux recherches d'un autre membre de la SNG sur cette famille et j'ai très vite pu répondre à ma correspondante. Etonnée de tant de détails dans un laps de temps aussi court, elle a dit à son entourage : « *Ce Borel, c'est un drôle d'oiseau ! En 15 jours, il prétend remonter jusqu'en 1400 ! Il a sûrement inventé une généalogie ! On va aller le confondre...* »

Profitant du week-end de Pentecôte, cette dame est venue dans notre canton. Elle s'est arrêtée aux Grattes et a demandé à un monsieur qui travaillait dans son jardin s'il y avait encore des Renaud-dit-Louis dans ce hameau.

- « Oui Madame, et j'en suis un ! »

Lorsqu'elle lui appris que son arrière grand-père était un Renaud-dit-Louis, elle a été invitée à entrer pour boire un café. Ils ont fait plus ample connaissance et le monsieur a sorti d'un buffet un arbre généalogique... sur lequel la dame toute surprise a trouvé le nom de son arrière grand-père ! Et l'arbre remontait jusqu'au 15^e siècle ! Ce Borel avait donc dit vrai !

Nous avons rendez-vous le lendemain, et quand je lui ai expliqué comment j'avais fait mes recherches, ses soupçons se sont envolés ! Nous sommes devenus amis, et par la suite, elle m'a invité au Congrès national de généalogie qui avait lieu à Vichy pour y faire un exposé sur les communes d'origine dans le droit suisse. »

Pierre-Arnold Borel, c'est aussi un monument de littérature généalogique ! Quand je vais à la bibliothèque du Locle et que je regarde les mètres d'étagères sur lesquelles sont alignés les brochures signées Pierre-Arnold Borel et Jacqueline de Rougemont (son épouse et fidèle secrétaire) je suis admirative !

Quelle somme de travail il y a là ! Quelle importante contribution à l'histoire de notre coin de pays !

Tout ce qu'il a fait, il l'a fait par passion. Et quand il parle de généalogie, il insiste :

- « La généalogie ne consiste pas à aligner le plus grand nombre d'individus par ordre chronologique, mais à retrouver et raconter l'histoire de sa famille. Il faut « habiller son arbre », aller voir sur place, faire revivre nos ancêtres. ».

C'est lui qui, dans un cours donné à l'Université populaire, m'a initiée à la généalogie en Suisse, et je lui en suis très reconnaissante. Aujourd'hui, il ne peut plus aller aux Archives de l'Etat de Neuchâtel. Mais c'est avec plaisir que j'y vais pour lui, pour faire des recherches complémentaires ou vérifier ses sources ; c'est avec plaisir que j'ai travaillé avec lui pour accorder ses recherches concernant les Miéville de Colombier avec les recherches de Ulla Miéville-Müller en Allemagne, et pour mettre le tout en forme.

Un grand MERCI donc à Pierre-Arnold Borel et à son épouse pour tout ce qu'ils ont apporté à la généalogie neuchâteloise !

Sortie d'automne, samedi 22 octobre 2011

Visite de la Borcarderie à Valangin

Françoise Favre

Il est 14 h, le soleil n'a pas encore percé - mais cela viendra ! - et près d'une quarantaine de personnes sont réunies dans la cour, devant le château de la Borcarderie, à Valangin où la maîtresse des lieux, Louise Berg née de Montmollin nous accueille.



« La Borcarderie », un drôle de nom que plus d'un déforme en « Brocarderie », qui semble mieux sonner à nos oreilles (à noter que notre guide en parle comme de « la Bor »).

« La Borcardeie » donc. Le nom du domaine viendrait tout simplement du premier propriétaire un certain Borcart, cité en 1498.

La visite commence dehors.

La date de 1583, sur l'entablement d'une fenêtre, témoigne de l'ancienneté du bâtiment, qui a toutefois subi bien des vicissitudes au cours des siècles. Par deux fois, le château a failli disparaître.

En 1891, un violent incendie a ravagé les deux tiers du bâtiment, qui sera heureusement très vite reconstruit. En 1983, un deuxième incendie se déclare, ne faisant par chance que peu de dégâts. Enfin, dernière transformation et derniers aménagements, le château a fait peau neuve en 2010 et sa façade ocre pâle est du plus bel effet.

En 1657, le chancelier Georges de Montmollin (1628-1703), fraîchement anobli pour service à la patrie, achète le domaine qui est toujours propriété de la famille. Dans les années qui suivent, il fera apposer un peu partout ses nouvelles armes, des armes « géométriques », plus chic et plus modernes, qui remplacent les anciennes armoiries parlantes où figurait un moulin sur un mont. On peut voir ces armes, avec la date de 1677, au-dessus de la porte d'entrée.



Plusieurs générations se sont succédées ici, et le dernier résident du château fut Guillaume de Montmollin, le grand-père de notre guide, qui vécut ici le temps de sa retraite, de 1951 à 1971.

Depuis, le château est devenu une résidence secondaire et n'est guère habité que l'été.

Avant de nous faire entrer dans le château, Louise Berg nous entraîne vers le petit cimetière familial, un lieu de poésie, bien caché dans la forêt, toute proche. Cinq blocs de granit tous simples, rappellent les noms des trois dernières générations qui ont vécu ou fréquenté la Borcarderie: Blanche de Montmollin (1918-2007) et son mari Fernand Heusch (1908-1988), les parents de notre guide ; Guillaume de Montmollin (1884-1971) et son épouse Louise née de Chambrier (1886-1969) ; Henri de Montmollin (1842-1923) et son épouse Fanny Pannewitz-de Rougemont (1856-1929) ; et enfin le Dr René de Montmollin (1843-1923), médecin hors norme, dont on raconte que lorsqu'il avait à soigner des jeunes patients atteints de syphilis, il leur plâtrait une jambe pour les « calmer » ! Un médecin qui prenait soin de se laver les mains entre chaque patient – il était bien le seul à le faire - et qui s'est tout simplement endormi un soir dans le tram qui montait à Valangin pour ne plus se réveiller.

Passons la porte et entrons...

C'est en émaillant son récit d'anecdotes familiales et souvenirs d'enfance que Louise Berg va nous faire visiter les 3 étages de sa vieille demeure et la faire vivre sous nos yeux et bruire à nos oreilles. Une façon de faire de la généalogie in situ.

Entrons d'abord dans la lessiverie, qui présente les étapes de l'histoire de la lessive : la cheminée, garnie de crochets pour y suspendre les chaudrons dans lesquels on faisait alors la lessive, puis la lessiveuse et son fourneau, qui fonctionnait encore dans les années cinquante et enfin la machine à laver moderne.

Les murs blancs sont couverts de dessins au crayon, griffonnés en 1939 par des soldats en garnison. Ces dessins font actuellement l'objet d'une étude par la conservatrice du musée militaire de Colombier.

Au premier étage, on rentre dans un vaste hall dont le centre est occupé par un magnifique poêle à catelles bleu-vert, avec une frise blanche ornée de motifs bleus, un poêle qui dégage aujourd'hui une agréable chaleur. Tout autour, sur les murs, les armes des familles parentes et alliées. Un très vieux coffre en bois occupe une place d'honneur.

Nous entrons dans le bureau de Guillaume de Montmollin, resté à peu près dans l'état où il l'a laissé en 1971. Comme dans tout bureau, la bibliothèque occupe tout un pan de mur ! Et sur le dessus de la bibliothèque sont rangés des « colonnes » de bois sculptées en torsades creuses, un des passe-temps de Guillaume. Louise Berg attrape une boîte à chapeau qui contient... le casque à pointe de son arrière grand-père Henri, soldat dans l'armée prussienne dans la 2^e moitié du 19^e siècle ! Un objet qui lui permet d'évoquer à la fois des souvenirs

d'enfance, quand avec ses frères et sœurs, elle jouait avec ce casque à pointe, et le souvenir de ce grand-père tellement attentif à ses petits-enfants, un grand-père comme tous les enfants rêveraient d'avoir !

Dans le grand salon, elle nous fait remarquer les boiseries en noyer, le plafond à caissons, le poêle en faïence, jumeau de celui qui est dans le hall, les fauteuils en tapisseries où sont brodés des fruits exotiques aux couleurs vives, des motifs tout à fait inhabituels dans le canton de Neuchâtel. Mais le plus original, c'est le parquet, dans lequel sont incrustés des petits ronds blancs en ivoire. A quoi pouvaient-ils bien servir ? C'est tout simplement un jeu de quilles ! Une fois les tapis roulés, on place les quilles sur chacun des ronds d'ivoire. On joue avec une grosse rondelle de bois d'environ 15 cm de diamètre et de 5 cm d'épaisseur, lestée de plomb, dont la surface de roulement est légèrement en biseau. Quand on la fait rouler, elle ne va pas tout droit, mais décrit une courbe. Dans ces conditions, faire tomber les quilles est tout un art ! Ambiance garantie pour les soirées familiales !

A côté, c'est la salle à manger. La table occupe toute la place. Elle a été fabriquée sur place par le grand-père Guillaume. Elle est magnifique, sur ses quatre pieds sculptés en torsades creuses, mais elle est si grande qu'elle ne pourra pas sortir de cette pièce ! Sur la table, des photos du château avant et après l'incendie de 1891. Tout autour, sur les murs boisés c'est une galerie de portraits de famille où les hommes posent en habits d'apparat et les femmes ont un air austère dans leurs robes sombres. Quant à dire qui est qui... même la maîtresse des lieux s'y perd un peu !

Les 2^e et 3^e étages sont occupés par une succession de chambres – une quinzaine - un peu toutes les mêmes, sobrement meublées : un grand lit, une table, quelques chaises, des murs tendus d'indiennes aux couleurs passées. Et puis, modernité oblige, deux salles de bains ont été aménagées récemment. Il fallait bien que le 21^e siècle laisse aussi sa marque dans ce vieux château !

Suivent les greniers, pleins d'objets les plus divers, amassés au fil des générations. Pourquoi se débarrasser de ce qu'on n'utilise plus, quand on a tant de place ! Alors, aujourd'hui, les héritiers retrouvent des tas de choses, comme autant de « trésors » qui leur parlent de leurs ancêtres.

Le temps a passé, le soleil a fini par percer sans que nous nous en apercevions. Il est l'heure d'aller prendre le thé chez Weber, accompagné de tartes à la crème, aux noisettes ou aux fruits. Les conversations vont bon train, on fait connaissance de quelques nouveaux membres, on parle de généalogie, de la vie de château... et de bien d'autres choses encore !

Famille de Montmollin, branche d'Auvernier

Faisant suite à la récente visite de la Borcarderie organisée par la société, nous avons le plaisir de vous soumettre, ci-après, 2 extraits de la généalogie de la famille de Montmollin, propriétaire de cette magnifique demeure. Les recherches ont été effectuées par Pierre-Arnold Borel.

I. de Montmollin Jean, fils d'Auguste, communier de Valangin et autres lieux, bourgeois de Neuchâtel, né le 2 juin 1835, décédé le 25 novembre 1930, à La Recorbe à Neuchâtel. Lieutenant aux tirailleurs de la Garde du roi de Prusse, à Berlin et Potsdam, colonel fédéral (Suisse), directeur de la police municipale à Neuchâtel, conseiller communal et Grand Conseiller à Neuchâtel. Il fut moniteur-enseignant à l'École du Dimanche protestante à la Collégiale, Neuchâtel durant toute sa vie. Viticulteur, propriétaire du vignoble et du château d'Auvernier et du domaine de montagne des Planches s./Dombresson (Val-de-Ruz), il épouse, le 7 mars 1860 à la Collégiale de Neuchâtel, Sophie Adèle Augusta de Pourtalès, fille du comte Louis-Auguste de Pourtalès, née le 4 juillet 1841, à Neuchâtel, où elle décède le 9 août 1919. C'est dans sa dot qu'elle apporte le château d'Auvernier à la famille Montmollin. Elle même ne veut pas résider dans cette demeure Renaissance, trop campagnarde à son goût. Le ménage vit donc en leur maison de ville, au 6 de la rue de l'Hôpital, à Neuchâtel. En 1906, ils construisent, face au lac, dans leurs vignes de La Recorbe (héritées des Vaucher), une grande maison dans le style de l'époque.

II. de Montmollin Auguste, fils de Frédéric-Auguste communier et bourgeois de Valangin et de Neuchâtel, né le 19 avril 1808, décédé le 5 janvier 1898. Études de géologie à Zurich en 1823. Polytechnicien, il découvre que la pierre jaune (Hauterive) n'appartient pas au jurassique mais au crétacique, on lui doit la nomenclature des terrains valanginien, néocomien et hauterivien. Lui, avec ses fils, sont parmi les fondateurs de la Société neuchâteloise des Sciences Naturelles. Il est membre du Grand Conseil de Neuchâtel jusqu'en 1848. Ensuite il prend parti pour la contre-révolution qui échoue en 1856. Son manoir de la Borcarderie (Valangin), est devenu le rendez-vous des conspirateurs royalistes. Lié par son serment au roi de Prusse prince de Neuchâtel, Auguste participe à ce coup d'état, il est arrêté et incarcéré. Il a épousé Charlotte Louise, fille de Jean-Jacques Vaucher de Fleurier. Elle



est née le 15 janvier 1815, a fait sa première communion en 1831 au temple de Peseux. C'est elle qui apporte le domaine des Planches sur Dombresson à la famille Montmollin. Elle est décédée le 21 mai 1888.

III. **de Montmollin Frédéric-Auguste**, est né le 10 septembre 1776 dans le



salon du château de la Borcarderie (Valangin), et décédé à Neuchâtel le 18 avril 1836. Études de droit et de mathématiques à Bâle, de sciences économiques à Genève. Il est nommé maire de Valangin à l'âge de 27 ans, Conseiller d'État à titre honorifique, député à la Diète, chevalier de l'Ordre de l'Aigle Rouge en 1822. En 1814, il est député en second aux négociations fructueuses de Zurich en vue de l'entrée du canton-principauté souverain de Neuchâtel dans la Confédération helvétique,

Frédéric Auguste et les deux autres Conseillers d'Etat neuchâtelois Georges de Rougemont et le comte Louis de Pourtalès, tous les trois délégués à Zurich pour la signature du Pacte Fédéral, eurent de la peine à s'entendre lors de l'organisation de leur voyage. Georges de Rougemont (« le procureur » bien connu pour son caractère cassant), exigeant que ses collègues voyagent dans sa voiture, et ne voulant pas céder sur cette question de protocole, chacun partit dans son propre carrosse. Déjà des problèmes de covoiturage...

Bien que canton suisse, l'État souverain de Neuchâtel conservait ses liens avec la maison royale de Prusse, ce qui fait que Frédéric Auguste est chambellan à la cour de Prusse.

Il est juge au tribunal des Trois-Etats à Neuchâtel. Il est aussi président de la Société du Jardin. Ami des arts, il reçoit chez lui le peintre Léopold Robert.

Ses contemporains disent de lui : "Il a une haute dignité morale et la politesse la plus exquise."

- I. **de Montmollin Jean-Frédéric**, fils de Georges, communier des Geneveys-sur-Cofrane, de La Chaux-de-Fonds, de Valangin, de Corcelles et de Cormondrèche, bourgeois de Valangin et de Neuchâtel; châtelain de La Borcarderie, sa résidence. Baptisé. le 8 juillet 1740, il décède le 19 janvier 1812. Apprentissage de commerce à Bâle (en 1756) en même temps

que son catéchisme protestant. Il est Conseiller d'Etat, maire de Valangin, membre de la noble société du Jardin. Président de la commission de construction de l'Hôtel de Ville de Neuchâtel, chanoine de l'ordre luthérien de Sankt Petri & Paulus de Magdebourg, chambellan du roi de Prusse.

Maître indienneur, il obtient en 1760 la concession de nouveaux droits d'eau sur le Seyon pour y exploiter sa manufacture de toiles peintes, à La Borcarderie. Sa société est inscrite au Registre du commerce en 1794 sous le nom de "Montmollin, Berthoud & Cie".

Le 29 mars 1779 Montmollin demande la restitution de 12 balles de toile qui étaient destinées à Ostende par la maison Montmollin et de Luze, mais conduites par mégarde par les charretiers à Dunkerque. Le 30 mars 1779, la banque Rougemont, de Paris, est chargée d'encaisser 189 livres 16 sols pour une autre vente d'indiennes faite à la foire de Strasbourg à la Saint-Jean 1778.

Jean Frédéric de Montmollin s'intéresse aussi à la manufacture des Isles, à Boudry, propriété du banneret de Luze, son beau-père, puisqu'il a épousé, le 25 avril 1768 Anne-Marie (Marianne) de Luze, bourgeoise de Neuchâtel, fille de Jean-Jacques, née le 23 janvier 1749, décédée le 8 octobre 1820.

C'est elle qui complimente et offre des fleurs au gouverneur Lentulus lors de son accueil à Neuchâtel. Celui-ci lui répondit en vers et en lui offrant un superbe éventail.

Au sujet de son époux Jean-Frédéric, on dit qu'il est un homme de grande distinction et qu'il incarne le parfait gentilhomme du XVIII^{ème} siècle. Deux tapisseries de la Borcarderie sont déposées, l'une au château de Valangin, l'autre au musée régional du Val-de-Travers (salle des dentellières), représentant toutes deux l'arbre de vie. Le livre des comptes de la manufacture est déposée au musée du château de Valangin.

Leur fils, **Georges-François** (1769-1792)

Le récit qui suit est intégralement copié dans "portraits neuchâtelois" de Maurice Boy de la Tour et Paul de Pury et dont le texte est de Philippe Godet:

"...Georges-François était un beau jeune homme un peu indolent et naturellement doué pour les arts. Madame de Charrière, qui aimait à faire avec lui de la musique, vante le son qu'il tirait de son violon; il composait des romances, il gravait aussi à l'eau-forte et fabriquait de jolis meubles en marqueterie.

Devenu à vingt ans officier dans le régiment de Salis-Samaden, cantonné à Rouen, il y rencontra Mademoiselle de Trémauville, fille d'un chevalier de St-Louis, ancien "mestre de camp de cavalerie". Ils se fiancèrent. Le jeune sous-lieutenant, espérant entrer aux Gardes-suissees, passa l'année 1790 en

congé à Neuchâtel où se trouvait la famille de Trémauville, qui avait émigré. Sitôt qu'une place fut vacante aux Gardes, il partit pour Paris, où il arrivait deux jours avant le massacre du 10 août. Son uniforme n'était pas encore achevé. Et il dut en emprunter un pour courir à la défense des Tuileries. Pendant le combat, il portait comme enseigne le drapeau du régiment, qu'il ne voulut jamais abandonner. Blessé en le défendant, il dit à un caporal: "Laissez-moi mourir! Sauvez-vous et déchirez le drapeau!" Le caporal ayant été à son tour mortellement frappé, Montmollin s'enveloppa des plis du drapeau et mourut dans ce noble linceul. Cette fin glorieuse et le désespoir de Melle de Trémauville firent à Neuchâtel la sensation qu'on devine. La malheureuse fiancée eut peine à se consoler; ce n'est que dix ans plus tard (1802) qu'elle épousa le comte de Mesrigny. Le nom du jeune héros neuchâtelois est gravé sur le socle du Lion de Lucerne.

Son portrait est daté de 1785 et peint par Urlaub, de Hanau.

La fiancée de Georges se nommait Alexandrine Julie Estièvre de Trémauville, était fille du marquis Pierre Bruno Emmanuel et de Marie Claude de Grieu. Châtelains de Sahurs près Canteleu (Normandie), les Trémauville quittent leur domicile parisien de la rue Royale (1789), invités au Bied (Colombier) pour faire connaissance du prétendant. Melle de Trémauville y avait apporté son clavecin (offert par la reine Marie-Antoinette). Cet instrument ainsi qu'un cahier de musique "cinq romances pour pianoforte et harpe" composé par Georges de Montmollin dédié à la marquise, mère de sa fiancée, sont au Musée d'histoire de Neuchâtel."

Note historique: Avec Montmollin près de mille Suisses meurent en cette cruelle journée du massacre du 10 août. Ils sont enterrés au cimetière de la Madeleine, aujourd'hui square Louis XVI, à l'Angle de la rue d'Anjou et de la rue des Mathurins, à gauche de la chapelle expiatoire. Lorsqu'on est à Paris il vaur la peine d'aller se recueillir auprès du "carré des Suisses". Sur le sol, une large croix de dalles marque l'emplacement où la plus grande partie d'entre-eux tombèrent, face à l'Arc de Triomphe du Carroussel, dans l'enceinte du Louvre, venant de la rue de Rivoli à notre gauche, entre les pavillons Denon et Richelieu.

- II. de Montmollin Georges**, bourgeois de Neuchâtel et de Valangin, baptisé le 16 janvier 1710, décédé le 21 mars 1786, Fils de Jean Henri, il habite la Borcarderie sur Valangin, où il est maire, et sa maison de ville sur la place du Marché de Neuchâtel. Il est Conseiller d'État, capitaine des Mousquetaires, grand et petit conseiller de ville à Neuchâtel. Il est l'auteur de l'ouvrage politique "Mémoires justificatives". Il fabrique des toiles

peintes à la Borcarderie. Le 7 novembre 1772, le roi de Prusse lui concède des lettres de noblesse.

Il épouse, le 7 novembre 1772, Magdelaine Esabeau Purry, bourgeoise de Neuchâtel, fille d'Abraham ((1711-1791)).

III. de Montmollin Jean Henry, bourgeois de Valangin et de Neuchâtel, bourgeois d'honneur d'Haddington en Ecosse, châtelain de la Borcarderie. Fils de Georges, né à Neuchâtel le 12 novembre 1671 et décédé à Neuchâtel le 16 septembre 1725. Orphelin de mère à l'âge de 4 ans, à 10 ans il est mis en pension à Bâle. A 16 ans, il est à Amsterdam, dans un comptoir, pour s'initier au commerce. Il est attiré par la carrière des armes et, à peine âgé de 20 ans, il est enseigne dans le régiment Beveridge, passant en Irlande et en Ecosse. Capitaine dans le régiment Auer, il est major à 27 ans. A la demande de son père il rentre au pays et à la mort de ce dernier, Jean Henry gère les biens de la famille.

Il a des intérêt dans une maison de commerce de Marseille qui affrète le vaisseau "Le Prophète Jonas".

Conseiller en l'Etat souverain et principauté de Neuchâtel et Valangin, Jean Henry œuvre en faveur de l'investiture de Frédéric 1^{er} roi de Prusse en tant que Prince de Neuchâtel (après l'extinction des Longueville). Après sa nomination en 1707, le roi de Prusse manifeste sa reconnaissance à Montmollin en lui offrant, en 1709, des lettres de noblesse avec augmentation d'armoiries: ...ces dernières seront ornées, au premier et quatrième quartiers de meubles empruntés aux armes de la maison royale = sur champ d'argent deux ailes éployées d'aigle et de sable.

En 1723, Frédéric-Guillaume 1^{er} le convoque à Berlin pour examiner avec lui le conflit existant entre le Conseil d'Etat et la bourgeoisie de Valangin.

Le 13 novembre 1708, il épouse, au temple du Bas de Neuchâtel noble Barbe d'Osterwald, fille du théologien Jean-Frédéric (1663-1747), surnommé le grand Osterwald. Barbe est née en 1685. Noble dame, pieuse et respectable, généreuse pour les pauvres s'éteint nonagénaire, ensevelie le dimanche 13 octobre 1776.

IV. de Montmollin Georges, bourgeois de Neuchâtel et de Valangin, fils de Jonas, communier de Neuchâtel, des Geneveys-sur-Coffrane, de Dombresson, de La Chaux-de-Fonds dès 1659, de Valangin depuis 1675 et de Corcelles-Cormondèche depuis 1688. Né en 1628, décédé le 11 novembre 1703. Il étudie le droit à



Le chancelier Georges de Montmollin en 1695

l'université de Bâle puis effectue des stages à Orange, Orléans et Paris. Il est procureur général de la principauté, chancelier et conseiller d'Etat influent. Il est un des promoteurs de l'avènement de la maison de Prusse, anobli par Henri II de Longueville. En 1657 il achète le château de la Borcarderie à Valangin et la propriété de l'Evole à Neuchâtel. Il construit la maison Montmollin de la place des Halles à Neuchâtel. Homme d'affaires, viticulteur, encaveur,

agronome, éleveur de bétail Le 20 octobre 1651 il épouse Elisabeth Guy, fille de feu Abram de Fenin, bourgeoise de Neuchâtel et de Valangin, née en 1633, décédée le 14 novembre 1675 à Neuchâtel. Elle est la nièce de Tite d'Aubigné; on connaît deux portraits d'elle; Le couple s'installe à la rue du Trésor à Neuchâtel, où naissent leurs 10 enfants dont:

David, 1658-1696. Epoux de Marguerite Marval; il est secrétaire d'ambassade au service du royaume de France. Son passeport est signé par Louis XIV et Colbert.

Louis, 1659-1678, receveur de Valangin.

Charles, 1664-1701, colonel du régiment Montmollin au service des Etats Généraux; il épouse Charlotte Valkenier fille du ministre des Etats Généraux auprès des Cantons Suisses.

François, 1669-1704, lieutenant colonel au régiment suisse de Stürler, mort à la bataille d'Höchstedt-Benheim, le 13 août 1704.

V. de Montmollin Jonas, fils de Georges bourgeois de Neuchâtel ainsi que communier de cette ville et des Geneveys-sur-Coffrane. Communier de Dombresson à partir de 1637. Né en 1606, décédé en 1642. Il est receveur de Valangin. Viticulteur; il épouse Petitpierre Marguerite, née en 1595, décédée le 25 avril 1675, fille de Guillaume. enfants:

Georges, 1628-1703..

Guillaume, épouse en 1654, Esther Guy, décédée en 1706. Guillaume est pasteur à Valangin et doyen de la Vénérable Classe.

Jean, 1634-1696, épouse Esabeau Rosselet fille d'Emer. Jean est receveur de Valangin. Il achète La Borcarderie, le château et sa ferme en 1674. Il les revend l'année suivante à son frère Georges.

Henry, 1637-1711, receveur de Valangin, épouse Louise-Lucie Tribolet-Hardy.

Jonas, 1642-1676, receveur de Colombier.

VI. de Montmollin Georges, 1580-1634, communier des Geneveys-sur-Coffrane, bourgeois de Neuchâtel. Viticulteur, négociant en blés, marchand drapier. Lieutenant du maire de Neuchâtel en 1600, s'intéresse à la politique du comté et à l'histoire. Il est fils de Wolfgang. Le 18 août 1600, il épouse Marguerite Favarger, de Neuchâtel, soeur du maire de Neuchâtel, fille de David. Enfants:

Jean-Jaques, né en 1608, décédé au Piémont en 1642 au service d'une compagnie du roi de France dont il est capitaine. Il avait épousé Suzanne Conrard, puis Anne Heinricher, de Bienne.

Magdelaine 1612-1662, épouse Claudy Petitpierre, de Couvet et maire des Verrières,

Ils offrent, au temple de Couvet, un vitrail à leurs armes. Le portrait de Magdelaine porte l'inscription "aetatis suae 49 anno Domini 1662, vanitas vanitatum. Hodie mihi, eras tibi; en effet, c'est l'année de son décès.

Esther, décédée en 1683, épouse de Tite d'Aubigné (parente de Madame de Maintenon née Françoise d'Aubigné).

VII. de Montmollin Wolfgang, 1552– 1588, bourgeois de Neuchâtel, fils de Claude, notaire; économe du château de Neuchâtel. Homme avisé, obtient les bonnes grâces des comtesses de Neuchâtel Jacqueline de Rohan et Marie de Bourbon. Il a épousé Magdelaine Marcuart, fille du notaire et bourgeois de Payerne Jehan Marcuart. Veuve de Georges Maeder bourgmestre de Morat, elle avait épousé en secondes noces Jean Chambrier notaire-économe du château de Neuchâtel. veuve pour la deuxième fois, Magdelaine épouse, vers 1580, Wolfgang de Montmollin, dont:

Georges, 1580-1634

VIII. Montmollin Claude, 1530-1573, bourgeois de Neuchâtel, fils de Claude, notaire, homme d'affaires, maire de La Côte et de Travers. Il fait un brillant mariage en 1548, avec Olivière Baillods, de Môtiers, fille de noble Claude châtelain du vaux Travers. Olivière hérite une maison à Auvernier, de la part de sa mère. Enfants:

Wolfgang, 1552-1588.

Loys, grand sautier de la seigneurie; brevet de 1592. Il épouse Jaquaz Bourgeois.

- IX. de Montmollin Claude**, 1490- 1530) débile, il teste le 12 mai 1530 il était le fils de Mathilde. Il a épousé Guillauma Bertin, fille de Pierre, de Cormondrèche.
- X. Morel dictus Magnin Antoine**, fils N., marié sous le régime matrilocal, vigneron. Sa lettre de bourgeoisie date de 1528. il a épousé **Mathilde Montmollin**, fille de Jehan, née en 1460, décédée et ensevelie au cimetière de l'église de ND de Corcelles. Elle a vécu à Cormondrèche. Fut une femme ambitieuse.
- XI. Montmollin Jehan**, vigneron, cité en 1454 Il possède une maison à la rue du Château, à Neuchâtel; il est le fils de Jehan. Il a épousé Jaquette Magnin, fille de Jehan, enfant:
Mathilde.
- XII Montmollin Jehan**, cité en 1401, épouse inconnue. Il a un enfant, Jehan.
- XIII Montmollin Vuillemin**, fils de N, cité en 1330 et 1375, propriétaire vigneron à Cormondrèche. Epouse: NN, Marguerona, enfant: Jehan.

Famille FAVRE-BULLE, originaire des Ponts-de-Martel

Par Pierre-Arnold Borel

- Fritz-Albert fils de Zélim**, né le 26 septembre 1858, décédé le 21 mars 1932, agriculteur. Il épouse, le 30 octobre 1885, Julie-Elisabeth Jacot-Descombes-dit-Gendre, née le 24 janvier 1867, décédée le 13 septembre 1919, dont enfants:
 - Berthe-Julia née le 8 mai 1887; épouse de Albert-Robert Peiroz leur mariage ayant lieu le 3 juin 1911.
 - Marthe-Elise née le 10 septembre 1888; le 5 novembre 1910 elle épouse Marcel-Jules-René Dumont.
 - Fritz-Zélim, né le 13 juillet 1890. Il épouse, le 13 septembre 1917, Lydia-Thérèse Berneuse.
 - Zélim-Albert né le 1er juillet 1892; époux de Ruth-Lydia Huguenin depuis le 19 avril 1919. Ruth est du Locle.

Georgine-Louise née le 19 février 1894 et épouse, le 4 mai 1918, Fritz-Henri Guye.

Jeanne-Alice née le 4 juillet 1895; morte la même année le 4 septembre.

Cécile-Alice née le 5 avril 1897; épouse le 30 juin 1923 Léon Bussy Perret-Gentil, du Locle.

Rose Edith, née le 5 juillet 1900. Elle épouse le 25 mai 1923, Gustave-André Jaquet.

Léon-Daniel, né le 15 décembre 1901.

Paul-Albert, né le 21 février 1904. Il épouse, le 6 juin 1931, Rose-Odette Tièche.

Georges-Edouard né le 18 juillet 1905, décédé le 23 janvier 1907.

Laure-Antoinette, née le 12 février 1907. Elle épouse, le 12 avril 1930, Willy-Louis Dällenbach.

Robert-Marcel, né le 22 août 1908. Il épouse, le 14 novembre 1936, Jeanne-Emma Dällenbach.

- Zélim**, fils de Daniel-Auguste; bourgeois incorporé de Valangin, paroissien du Locle, communier des Ponts-de-Martel, agriculteur, né au Locle le 28 janvier 1836, décédé le 23 novembre 1891. Il épouse, le 28 janvier 1857, Elise Fahrny fille de Christian et d'Elisabeth née Michel, née le 27 mars 1837, décédée le 14 mars 1901. Enfants de Zélim et d'Elise:

Zélim-Alexandre, né le 26 novembre 1856, mort le 20 octobre 1942. Il avait épousé Céline-Mathilde Jeanneret-Grosjean le 30 mai 1883.

Fritz-Albert, né le 26 septembre 1858.

Elise-Bertha, née le 15 octobre 1862, décédée le 10 décembre 1936.

- Daniel-Auguste, fils de Philippe-Henry**, du Locle et des Ponts-de-Martel, bourgeois incorporé de Valangin, né le 20 mars 1810 rière La Sagne, baptisé au temple de La Sagne le 1er avril de la même année, fera sa Première Communion à Noël 1828 au mouâtier du Locle. Agriculteur. Il meurt au Bouclon le 15 octobre 1854. Il se marie au Locle le 18 septembre 1830 avec Julie Othenin-Girard, du Bouclon, fille d'Aimé communier du Locle, et de Justine née Sandoz, aussi du Locle. Née le 5 juin 1806, elle décèdera le 24 juin 1884. Leurs enfants sont:

Jules, né le 12 mars 1833. Horloger. Il meurt célibataire le 14 mars 1901.

Zélim, né le 28 janvier 1836 au Locle, mort le 23 novembre 1891. Il épouse au Locle, le 2 janvier 1857, Elise Fahrny fille de Christian, née le 27 mars 1837, décédée le 4 mars 1901.

Alexandre, né le 28 août 1837, mort le 2 juin 1856, horloger, célibataire.

Gustave, né le 13 avril 1839. Il épouse, le 12 juillet 1861, Emilie-Esther Perrenoud, de La Sagne, fille de Justin, née le 13 décembre 1839, décédée le 17 décembre 1920.

Marie, née le 1er février 1840.

Lucie, née le 24 mai 1842, morte le 23 mars 1920. Epouse de Louis-Onésime Quartier-dit-Maire.

Louis, né le 4 novembre 1843, mort le 9 mai 1898. Le 25 novembre 1864, il épouse Louise-Emilie Darbre.

Jâmes, né le 15 février 1848. Il épouse le 18 mai 1896, Pauline Caroline Favre, fille d'Alfred. La première femme de Jâmes était Sophie Michel et elle était décédée en 1895.

Emile, né le 1er décembre 1849, mort le 24 mars 1850.

4. Philippe-Henry, fils de David, né aux Coeudres le 4 juin 1780, baptisé le 11 du même mois aux Ponts-de-Martel. Paroissien du Locle, communier des Ponts-de-Martel, bourgeois incorporé de Valangin. Sergent-major de milices, il milite en 1824 dans le camp royaliste. Il est mort d'apoplexie le 17 décembre 1845 à La Chaux-de-Fonds. Il avait épousé, le 24 octobre 1801, aux Ponts-de-Martel, Henriette JeanMairet, fille de Daniel-Louis, conseiller, des Ponts-de-Martel. Elle mourra à l'âge de 32 ans le 30 janvier 1814, et enterrée le 2 février suivant à La Sagne. Ils ont eu:

Frédéric-Auguste, né le 15 avril 1802 rière les Ponts-de-Martel décédé à La Foula en 1878. A épousé, le 23 février 1828, Lucie Othenin-Girard, du Locle. Elle décédera le 23 janvier 1837. Veuf, Frédéric-Auguste épousera en 1846 sa seconde femme, Zélie Vuille-dit-Bille, qui décédera en 1862.

Émilie, née le 26 juillet 1803 rière Les Ponts-de-Martel. Elle épouse, le 22 janvier 1831, Charles-Frédéric Rosat fils de Jean.

Charles-Henri, né le 21 octobre 1804, baptisé à La Sagne le 28 du même mois à La Sagne. Il décède le même jour et est enterré à la Sagne.

Justin, né le 6 octobre 1805. Il épouse, le 27 septembre 1828, Émilie Jacot fille de Joël, du Locle, et de Marie-Esther Rosat.

Augustine, née rière La Sagne le 15 novembre 1807, décédée le 8 septembre 1814 et enterrée à la Sagne.

Daniel-Auguste, né le 20 mars 1810.

Gustave, né le 2 octobre 1812, baptisé aux Ponts-de-Martel. Il décède à La Chaux-de-Fonds le 18 mai 1890. Il avait épousé, le 26 avril 1834, aux Ponts-de-Martel, Philippine Ducommun-dit-Véron.

Anaise, née aux Ponts-de-Martel le 2 octobre 1812, décédée au Locle le 26 avril 1841. elle a épousé, à la Chaux-du-Milieu, Henri-Louis Matthey-Dupraz.

Philippe-Henry Favre-Bulle, veuf d'Henriette JeanMairet depuis 1814, épouse en secondes noces, le 14 septembre 1821 Julie-Henriette Vuille-dit-Bille fille de David-Louis, née le 21 octobre 1794 à La Chaux-de-Fonds (elle mourra en 1844, le 3 décembre); ils ont:

Ulysse, né Rière La Sagne le 17 janvier 1822; sera apprenti à La Chaux-de-Fonds, village où il ratifie ses vœux de baptême en mars 1839. Il se marie à Corgémont en Erguël le 7 février 1846, avec Agnès Leroux fille d'Antoine, de Belfort, et d'Elisabeth Clerc. Le couple s'installe à Saint-Imier.

Fanny, née le 1er février 1824 rière La Sagne. En décembre 1839 elle fait sa Première Communion à La Chaux-de-Fonds.

Ami, né le 17 décembre 1825 au Locle. Il fait sa Première Communion en avril 1843. Il sera horloger à Besançon où, le 29 mars 1848, il épouse Louise-Pauline Heinrich.

Henri-Adolphe, né le 7 mars 1828, décédé le 17 juillet 1832.

Lucie-Henriette, née au Locle le 15 août 1831.

Henri-Adolphe-Ernest, né le 25 janvier 1835, décédé le 15 août 1888. Il était graveur de boîtes de montres, resté célibataire.

Julie-Henriette, née le 25 mars 1837, décède le 23 août 1838.

5. David, fils d'Abram, communier des Ponts-de-Martel, bourgeois incorporé de Valangin. Il est baptisé le 5 août 1742 aux Ponts-de-Martel, étant né à La Racheta, décédera rière le village le 21 octobre 1816 et sera enterré le 24 du même mois. Il était paysan-horloger aux Coeudres. Il épouse, le 26 avril 1769 à La Sagne, Rose-Marie Humbert fille de Pierre, de La Sagne, bourgeois de Valangin. Leurs enfants sont:

Frédéric-Louis, né le 21 janvier 1770. Son nom sera parmi ceux des premiers véritables promoteurs de la chronométrie neuchâteloise. Ce savant s'établit au Locle en 1808; c'est alors qu'il se construisit une lunette pour son usage particulier, désirant observer le passage des étoiles et déterminer ainsi l'heure exacte afin de pouvoir mieux contrôler la marche de ses chronomètres.

En 1826, la Société Patriotique organise un concours intéressant les deux principales industries de la principauté, celle des dentelles et celle de l'horlogerie, une prime étant promise pour la meilleure pièce de dentelles au point des Flandres et, une autre, destinée à la meilleure montre présentée aux experts. Parmi les membres du jury

(appelés "Gens d'Art") citons Frédéric-Louis Favre-Bulle car il était parmi les premiers véritables chronométriers neuchâtelois. Son chronomètre à tourbillon appartient aux collections du Musée International d'Horlogerie de La Chaux-de-Fonds et sa montre à trois mouvements Baignolet, au Musée d'Horlogerie de Genève.

(texte tiré des ouvrages d'A.Chapuis sur l'horlogerie neuchâteloise). Le portrait de Frédéric-Louis Favre-Bullé est reproduit en page 466 de "La Pendulerie neuchâteloise " de A. Chapuis.

En 1801 Frédéric-Louis épouse au Locle, Rose Perrin fille de Jean-Henri, de Noiraigue. Puis, il meurt en 1849, au Locle.

Julie, née le 16 septembre 1771, décède le 13 février 1774 aux Coeudres Sa marraine était la femme de David Jacot-Descombes, Anne-Marie Favre-Bulle (et soeur du père).

Henriette, née le 11 avril 1773, morte à La Sagne le 6 juin 1816. Elle a épousé, en 1802, Moïse JeanRichard-dit-Bressel.

David-Louis, né le 29 décembre 1774, décédé à son domicile aux Replattes le 17 avril 1821. Sa première femme était Marie-Charlotte Jornod, fille de feu Frédéric. elle est décédée à l'âge de 23 ans le 13 mars 1805. Veuf, David-Louis épouse, aux Ponts-de-Martel le 29 octobre 1814, Augustine Othenin-Girard fille de Frédéric.

Charles-François né le 25 mai 1776. En 1805, il épouse Émilie Jornod fille de feu Frédéric, de Travers. Elle mourra à l'âge de 21 ans et trois mois le 29 novembre 1807. Veuf, Charles-François épouse en secondes noces, en 1812, Marie-Charlotte Robert-Charrue fille de Jean-François.

Daniel-Henry né le 4 janvier 1779; mort rière les Ponts-de-Martel le 2 décembre 1788.

Philippe-Henry, né le 4 juin 1780.

Marie-Reine, née le 6 décembre 1781, dentellière au Locle. Elle épouse, le 25 avril 1807, Daniel-Henri Calame fils de feu Pierre-Frédéric, du Locle et bourgeois de Valangin.

Joël, né le 15 décembre 1784 décédé le 4 juin 1813. Il a épousé aux Ponts-de-Martel, en 1806, Augustine Tissot, fille d'Abram-Louis Tissot.

Marianne, née le 17 août 1786, décédée le 5 août 1788.

Félix, né le 1er décembre 1787, mort le 15 août 1788 à l'âge de 7 mois et demi.

Daniel-Henry né le 11 mai 1789; horloger à La Sagne. Engagé dans le Bataillon des Canaris au service de Berthier prince d'Empire de la Principauté de Neuchâtel, Daniel-Henry disparaît lors de la

campagne de Russie en 1812. Sa famille est sans nouvelles de lui. Sa succession s'ouvre à La Sagne en 1834.

Marianne, née le 13 mars 1791. Elle épouse en 1815, aux Ponts-de-Martel, Jonas-François Thiébaud fils d'Isaac-Pierre.

6. **Abram fils d'Isaac**, communier des Ponts-de-Martel, est baptisé au "Môti du Loucle" (moutier du Locle) le 24 janvier 1689. Son parrain est Daniel Favre-Bulle. Abram est bourgeois de Valangin, paroissien du Locle et de Boudry comme ses prédécesseurs. Il réside à La Roche-Dessus de Petit-Martel en 1720. Les 3 et 16 du mois d'avril 1742 lui et son père sont convoqués comme témoins en justice. Le 12 juillet 1742 Abram amodie à Jean Perret de La Sagne, pour une durée de 6 ans, les biens-fonds et maison situés Sur La Roche, quartier de La Rocheta rière la mairie de La Sagne (acte passé chez David Sandoz notaire). Le 29 avril 1727, il épouse, aux Ponts-de-Martel, Elisabeth Grandguillaume-Perrenoud fille de Salomon, de La Sagne, bourgeois de Valangin. Devenue veuve, elle meurt à l'âge de septante ans, le 22 janvier 1780 et est enterrée au reposoir des Ponts-de-Martel. Les enfants qu'elle a eus avec Abram ont été baptisés aux Ponts-de-Martel, ils sont:

Isaac, né en 1728 à Sur La Roche, baptisé le 1er août 1728. Il fait sa première communion à Noël 1745 à La Sagne. Il épousera en 1754 Judith-Marie Robert fille de Jaques.

Abraham, né en 1730 Sur La Rocheta, baptisé à La Sagne le 5 novembre 1730. Il fait sa première communion à Noël 1746 à La Sagne. Il épouse Anne-Marie Humbert fille de David, le 13 janvier 1753. Elle mourra en 1800.

Frédérich né en 1734 à La Rocheta, baptisé le 10 janvier de cette année. Il fait sa première Communion à Noël 1751 à La Sagne. Il épouse, aux Ponts-de-Martel le 14 décembre 1802, Marie Huguenin-Virchaux, fille d'Abram, du Locle, bourgeois de Valangin.

Anne-Marie, née en 1736 Sur La Rocheta, baptisée le 15 janvier de cette année. Elle fait sa première Communion à Noël 1752. Elle devient dentellière. En 1758 aux Ponts-de-Martel, elle épouse David Jacot-Descombes fils d'Abram, du Locle, bourgeois de Valangin.

Elisabeth-Madeleine, née en 1739 à La Rocheta, baptisée le 20 novembre de la même année. Elle fait sa première Ccmmunion à Noël 1757 à La Sagne. C'est aussi en ce lieu qu'elle décède le 16 octobre 1798, En ce même village, elle se marie en 1769 avec Claude-Henry-Louis Matthey-Prevost, fils d'Henry, de La Sagne.

Claude ou Clauda, né ou née à La Rocheta, baptisé ou baptisée le 19 février 1741.

David, baptisé le 5 août 1742.

Susanne-Esther baptisée le 25 octobre 1744. Elle épouse, en 1767 aux Ponts-de-Martel, Daniel Péter fils de Jonas, de La Sagne.

7. **Isaac fils d'Abraham**, communier des Ponts-de-Martel, paroissien du Locle et de Boudry. Laboureur et meunier aisé. Isaac a été baptisé au Locle (registre des naissances folio 34), étant né à La Chaux du Cachot dit Chaux de Baussan le 8 mai 1759. Le 12 décembre 1691, Isaac atteste par devant Jean Droz notaire au sujet d'une vache qu'il a vendue, qu'elle sortait d'une étable où il n'y a point de maladie contagieuse. Isaac, le 20 avril 1700, s'oblige à Daniel et à Moÿse Gevril, de La Chaux du Cachot, de 16 écus petits pour un achat de vache (Abram Robert notaire). Le 13 novembre 1713, il achète une maison à La combe Girard au quartier du Chateau Neuf, avec moulin à eau, huilière, enclos, raisse¹ à planches, avec le cours d'eau et tout ce qui tourne et vire aux dits rouages (Jean Droz notaire). Le 21 mai 1716 Isaac échange sa maison du Cachot contre une autre au même lieu avec terres, prés et pastures (J.Droz notaire). Il amodie son bienfonds pour 6 ans, le 21 novembre 1716, ainsi que sa maison Sur La Roche rière La Sagne à Pierre Favre-Bulle fils de Pierre son neveu, aussi paroissien du Locle et de Boudry, époux d'Anne-Marie Perret, de La Sagne. Le 20 octobre 1720, on trouve son achat d'un boeuf et le 3 juin 1723 et de la graine pour semer. Au Locle, Isaac épouse le 28 avril 1688, Jaquâ Huguenin fille d'Abram, du Locle.

Isaac fils d'Abraham Favre-Bulle reçoit des lettres de bourgeoisie de Valangin à lui accordées par son souverain. Ce précieux parchemin orné du sceau de la maison de Valangin était encore conservé dans la famille Favre-Bulle en 1946

Enfants de Jaquâ et d'Isaac:

Abram, baptisé le 24 février 1689. Il épouse en 1727 Elisabeth Grandguillaume-Perrenoud.

Isaac, baptisé le 22 décembre 1689. Il sera laboureur au Val-de-Ruz

Susanne, baptisée le 13 mars 1692, meurt enfant.

Daniel, baptisé le 5 novembre 1693, meurt enfant.

Jacob, baptisé le 22 août 1696; mourra aux Combes le 20 juin 1786.

Balthazar, baptisé le 23 mai 1698; se marie au Locle le 4 décembre 1723 avec Anne-Marie DuBois fille de David ancien d'Eglise au Locle. Anne-Marie était veuve de Guillaume DuBois et mère de 5 enfants.

Jaqueline, baptisée le 17 mars 1700. Elle est dentellière. Elle épouse en 1731 Daniel Matthey fils de feu Josué, du Locle, bourgeois de Valangin.

1 Raisse: grosse scie de scierie (dict. du parler neuchâtelois)

Daniel, baptisé le 8 janvier 1702. Il épousera Anne-Marie Montandon le 26 avril 1739.

Susanne-Marie, baptisée le 26 septembre 1706. Epouse en 1726, au Locle, Abram Ducommun-dit-Verron fils de feu Jean, du Locle.

Marie-Madelaine, baptisée le 1^{er} mars 1711 est née Sur La Roche rière La Sagne. Elle épouse Abraham Huguenin, du Locle, le 13 août 1735.

8. Abram, fils de Balthazar, né vers 1620 à La Chaux du Cachot. Franc-Habergeant et laboureur sur les terres de la Seigneurie de Travers. Le 5 mai 1671 avec Balthazar son frère, tous deux paroissiens du Locle et de Boudry, reconnaissent posséder en indivis les biens fonciers hérités de feu leur père, situés aux Chaux. Ils se déclarent être hommes censiers du Seigneur de Travers.

Le 13 mai 1680 Abram achète aux montes (enchères) de feu le sieur capitaine Adelberg Pury bourgeois de Neuchâtel, vivant maire du Locle, des épées, mousquets et bandollières (tiré des actes judiciaires du Locle).

Abram, fils de Daniel fils d'Abram, donc petit-fils du dit Abram a épousé Judith Jeanneret, du Locle, aussi il obtient par devant notaire en date du 10 avril 1697, une attestation de parentages pour pouvoir se marier.

Abram fils de Balthazar épouse donc Susanne Jeanneret fille de Daniel franc-Habergeant du Locle, et de Marie Matthey-dit-Pape fille d'Huguenin qui est fils de Guillaume aussi communier du Locle. Elle meurt en juin 1699. Enfants de Susanne et d'Abram, nés entre 1645 et 1665:

Daniel, né vers 1645, il épousera d'abord Susanne Jeanfavre, puis, veuf, Elisabeth Huguenin, du Locle.

David, né vers 1650, épousera Marie Claudet-Perroud.

Jacob, né vers 1652, épousera Elisabeth Droz fille de Jérémie.

Pierre, né vers 1655; épousera Susanne Jacot dit Gendre.

Isaac, né vers 1659.

9. Balthazar Fabvre dict Bulle, fils de Claude, né vers 1590. Il acquiert des terres à La Chaux de Coublon (quartier du Cachot) en date du 26 avril 1630. Il y est laboureur sur ses terres. Il se marie avec Eve Jeanneret, du Locle. enfants enregistrés dans des actes notariés:

Balthazar, laboureur à La Chaux de Cachot.

Abram ou Abraham.

10. Claude Fabvre dict de Bulle, fils d'Andrey, né vers 1560. Venu de Bulle près de Pontarlier. Probablement de confession réformée. Vient en 1594 s'établir en le comté de Neufchâtel en Suisse. Il obtient du comte des

lettres avec le titre de franc-habergeant donc homme libre et intégré pour lui et ses descendants à la paroisse de Boudry, devant assister au prêche en l'église de Pontareuse (édifice qui sera détruit en l'an 1647; étant déjà mentionné en 1211 il s'agissait donc d'un monument de style roman, malheureusement disparu).

Claude s'établit à La Chaux de Baussang en 1597 (dite Chaux du Moitan (Milieu) dont les terres dépendent de la mayorie de Rochefort et de la paroisse de Pontareuse pour les paroissiens.

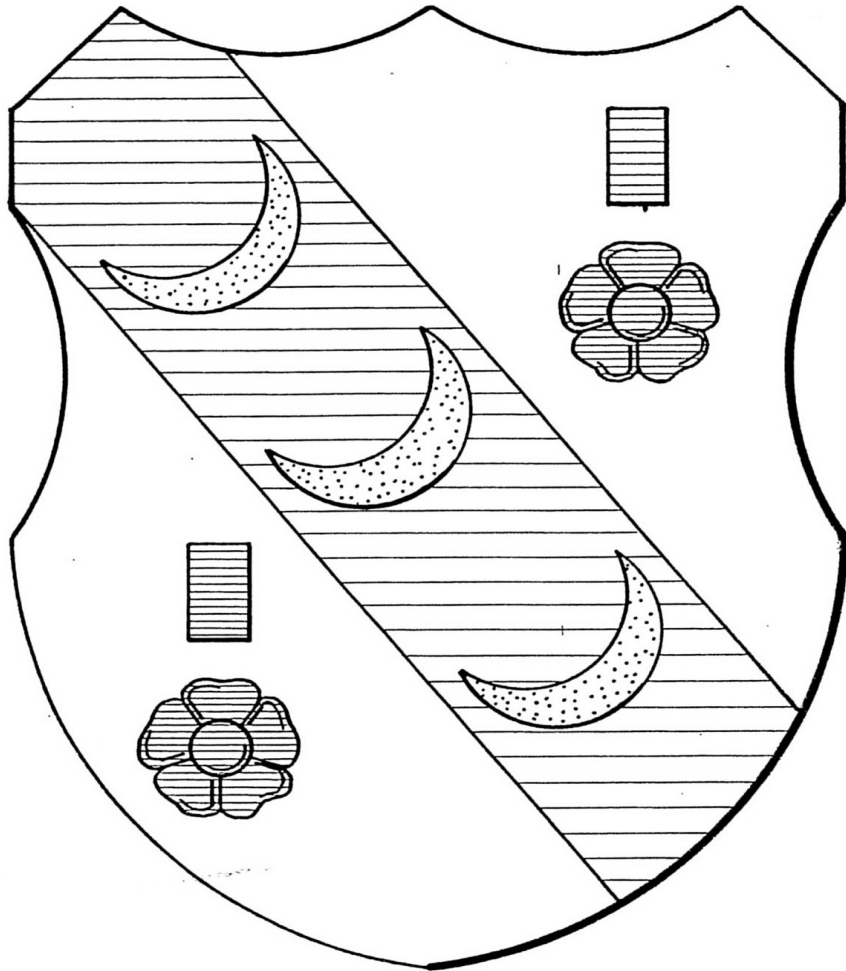
"...Claude Fabvre dictus Bulle fils d'Andrey Fabvre, mandant et habergé à la seigneurie de Rochefort en le comté de Neufchastel en Suisse et habitant la haux de Baussang, il venoit de Bulle en Franche Comté de Bourgogne, sage, sachant, prudent et bien avisé, non contraint, séduict d'estre ni trompé ni baraté ni par quelconque mauvais engin circonscrit et parforcé, mais de sa pure et franche libéralité et spontannée volonte, par sa bonne foy et serment pour ce faict en touchant en la main du notaire et commissaire soussignez, pour luy et les siens, confesse publiquement et manifestement reconnaist en parole de vérité, comme s'il estoit en vray jugement pour ceste seule cause duoque et enterpellé, luy et les siens naiz et à naistre en loyale mariage..."(lettre de réception partiellement transcrite ci-dessus et donnée par Clauder d'Avy, ambassadeur et conseiller de Marie de Bourbon duchesse de Longueville comtesse souveraine de Neufchastel en Suisse, par laquelle lettre Claude Fbvre dic de Bulle a esté recseu et habergé luy et ses hoirs légitimes naiz et à naistre à la nature et condition de subjectss de la mayorie de Rochefort sous les conditions, charges et usages que doivent les dits de Rochefort à son Excellence, comme bien amplement et contenu dans la dicte lettre scellé du scel du dict ambassadeur et signée par discret Anthoyne Verdonnet notaire à Boudry en date du 3 juin 1597. (Cette lettre a été intégralement transcrite dans les reconnaissances de biens de la mairie de Rochefort, volume V folio 331-335).

Une lettre de réception dans la paroisse du temple de Pontareuse, donnée par la ville de Boudry et datée du 7 août 1597 (folio 337-339), en voici un extrait: "...le 31 octobre 1598 ordre est donné aux commissaires de Rochefort de le recevoir en reconnaissance avec le droit de franc-habergeant, habergé le 3 juin 1597." le 28 mai 1602, Claude erconnait les biens qu'il possède à La Chaux de Baussang pour payer le cense. En 1609, il intente un procès en justice aux Hoirs de Pierre Gevry, du Locle.

- 11. Andrey Fabvre**, né vers 1520 à Bulle en Bourgogne, rière la rivière Drugeon, à quelques lieues de Pontarlier (env. 10 km). Il est laboureur dans son village. On lui connaît un fils:

Claude, probablement venu au comté de Neuchâtel pour des causes religieuses.

Vers 1550 la Franche-Comté faisait partie de la Bourgogne, terres de la maison de Habsbourg d'Espagne sous le règne de Charles-Quint.



Armoiries des Favre-Bulle

La descendance de Fritz-Albert Favre-Bulle (1901-1982) est connue de l'auteur de la présente généalogie. Elle n'est pas publiée pour des raisons évidentes de protection de la personnalité.

Nous pouvons toutefois citer le nom de deux personnes fort connues dans notre région et même à l'étranger:

Georges André Favre-Bulle, créateur du fameux "Sentier des statues" situé à La Sagne. Nous vous recommandons cette magnifique ballade au cours de

laquelle vous pourrez admirer de magnifiques sculptures créées sur place avec des troncs d'arbre. Il est aussi possible de soutenir ce "musée dans la nature" et vous trouverez la documentation nécessaire sur les lieux.



Deux parmi la centaine de sculptures à admirer sur les lieux, en pleine nature

Georges Favre-Bulle, fils du précédent s'est fait connaître par ses exploits sportifs. En effet, il a établi, en 1987, le record du monde de plongeur avec un saut jamais égalé à notre connaissance de 54 mètres. Quel exploit!

**Les Berthoud de Plancemont,
communiers de Couvet où ils ont droit de cité, bourgeois de Neuchâtel
en la principauté souveraine de Neuchâtel en Suisse**

par Jacqueline et Pierre Arnold Borel

Le hameau de Plancemont, sur la montagne nord de Couvet est déjà habité par des Berthoud bien avant 1300, date à laquelle on trouve trace écrite des ancêtres de Ferdinand Berthoud 1727-1807, membre de l'Institut de France.

Première génération connue vivant vers 1450 au Val-de-Travers:

Berthoud Othenin, communier de Couvet; laboureur à Plancemont. Le nom de son épouse ne nous est pas connu. Il meurt avant 1550. Leurs enfants sont:

Guillaume, qui reconnaît ses biens à Plancemont en 1553; il épouse Marguerite Berthoud-dit-Richard, fille de Claude le "jeusne".

Huguenin, lignée de Ferdinand voir ci-dessous

Thomas, il réside à Môtiers. Sa femme se prénomme Jacquaz. Il meurt jeune avant 1545.

Deuxième génération

Berthoud Huguenin ou Hugonin, communier de Couvet, paysan à Plancemont. Adulte, il est cité dans un acte de 1545 et dans un autre daté de 1573. Mort avant 1585. Son épouse est inconnue. Leurs enfants sont:

Nicolas, lignée directe de Ferdinand. voir ci-dessous

Denys, il reconnaît des biens à Plancemont lors du cens de 1593. Il meurt avant 1619.

Vuilliamas, elle épouse Pierre Berthoud le tissot.

Claude, il est cité en 1573.

Troisième génération:

Berthoud Nicolas fils d'Huguenin, communier de Couvet vivant à Plancemont où il mourra avant 1619. De son épouse inconnue on sait qu'il a eu un fils prénommé

Jean, lignée de Ferdinand.

Quatrième génération:

Berthoud Jean, fils de Nicolas, communier de Couvet établi à Plancemont. En 1620, Jean est encore en indivision avec ses frères (non cités). Il teste le 22 novembre 1664. Le 26 janvier 1665, six semaines après son décès, ouverture de son testament. Auparavant, en 1659, Jean possédait 2 maisons et de nombreuses terres à Plancemont pour lesquelles ses enfants avaient passé entre eux un accord de succession en l'an 1663. La première femme de Jean est Jehanne Barrelet, fille de Pierrelion, de Boveresse. Elle meurt avant 1647, lui ayant donné:

Susanne, s'est mariée avec Balthazard Petitpierre, de Couvet, en 1659.
Jean, père de l'époux, âgé, accompagné du frère de Susanne, Abraham, assiste au mariage du couple Berthoud-Petitpierre.

Abraham., lignée de Ferdinand.

Veuf après 1647, Jean épouse Marguerite Borrel, de Couvet.

Cinquième génération:

Berthoud Abraham fils de Jean, conseiller de Couvet, ancien d'Eglise de la paroisse de Môtiers, laboureur à Plancemont. En 1659, Abraham épouse Marie Roy, fille d'Abraham, et de Lucrèce née Jeannin, de Couvet. ils ont:

Madelaine, née en 1569.

Marguerite, née en 1661.

Susanne, née en 1663.

Marie Madelaine, née en 1665.

Lucrèce, née en 1668.

Jean-Jaques, né en 1671.

Abram né en 1672.

Jean, né en 1676.

Henry.

Jonas-Louis né en 1679.

Sixième génération:

Berthoud Jean, est fils d'Abraham, communiens de Couvet et bourgeois de Neuchâtel. Il a été baptisé dans la foi réformée le 20 août 1676 au temple de Môtiers, vit à Plancemont. Maître-charpentier et architecte, il est justicier du Vaux-Travers de 1717 à 1732, année où il demande à être relevé de cette fonction, ses obligations professionnelles l'appelant trop souvent hors de sa juridiction, l'empêchant de vaquer aux obligations de cette tâche. Il conserve

tout de même son rang aux assemblées des communautés de Couvet et de l'Eglise réformée. *Pour sa profession, il lui est accordé, en 1734, autorisation de sortie du comté 30 dz de liteaux, 4 dz de lambris à charroyer à Anet, pour le bâtiment dont il a entrepris la construction pour le major von Graffenried, bourgeois de Berne. Il fait aussi transporter du bois à Hauterive, pour la maison du bailli Tscharner.*

En 1707, à Couvet, Jean épouse Judith Berthoud la fille de Baltazard, comunier de Couvet résidant à Plancemont. C'est dans ce hameau que Judith mourra à l'âge de 83 ans, le 28 mars 1765 c'est Judith, qui a enseigné à ses enfants le métier d'horloger. Judith et Jean ont eu:

Abraham, est né en 1708, meurt enfant.

Jean-Henri, né en 1710, sera justicier du Vaux Travers, greffier aux Verrières, avocat à Cressier. sa femme est Henriette Jeanjaquet, fille d'Henri-François, de Couvet. Jean-Henry meurt en 1790.

Jean-Jacques, 1711-1784. Il sera cartographe, dessinateur. Ses travaux de géomètre et d'artiste sont restés, pour certains, dans les archives de famille sous forme de plans de situation, plans de terrains, de quartiers, cartes de géographie, portraits, ex-libris et armoiries de famille. A Côte-Bertin sur Couvet, Jean-Jaques est le précepteur des enfants d'Abraham Borel-Jaquet le pendulier. *Puis... "le sieur Jean Jacques Berthoud de Plancemont bourgeois de Neuchâtel et de Valangin a été reçu habitant d'Yverdon en qualité de maître de dessin..."* Il meurt sans postérité le 5 avril 1784 et est enterré à Couvet le 7 du même mois.

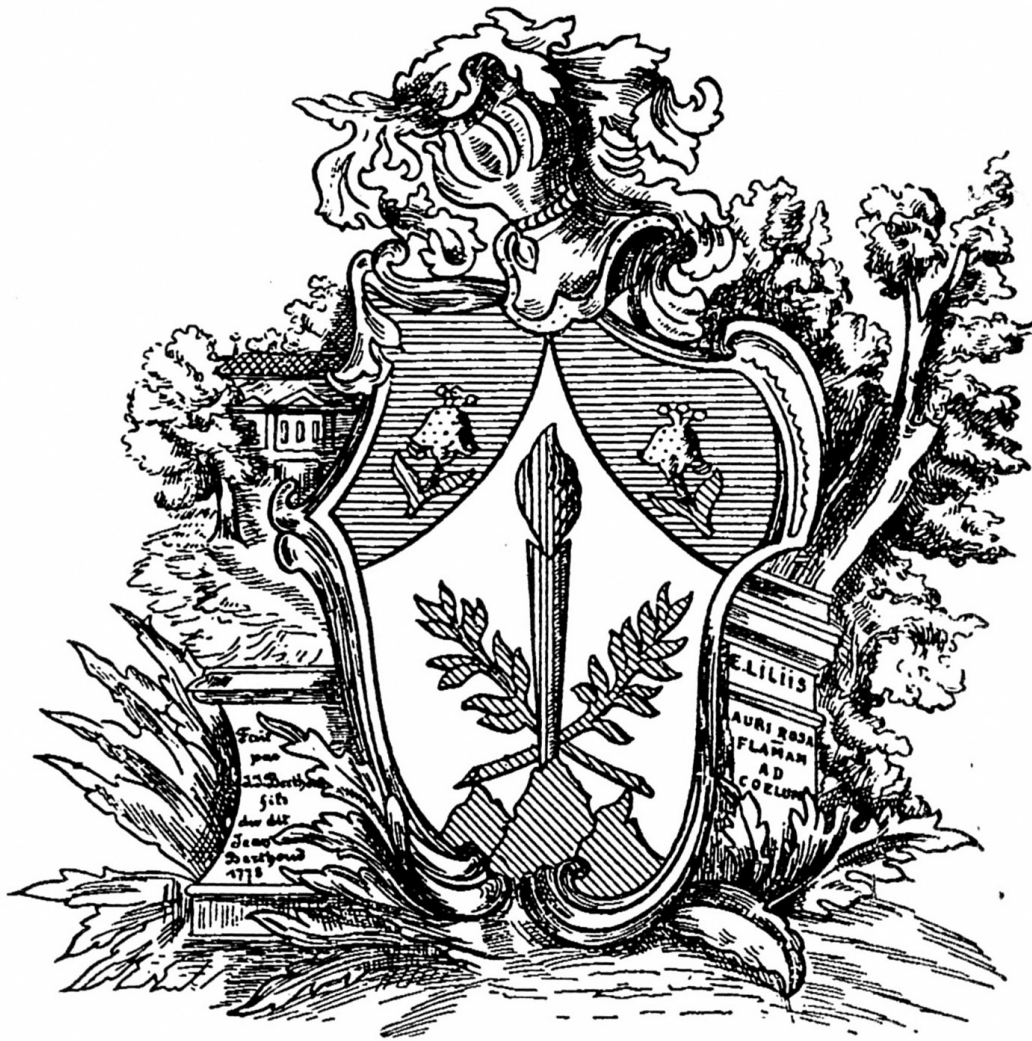
Abram Pierre, 1712-1789, Il naît à Plancemont, est horloger et pendulier, justicier et conseiller à commune à Couvet. Il a épousé, en 1741, Marguerite-Esther Borel-Jaquet fille d'Abraham bourgeois de Neuchâtel.

Jeanne-Marie, née en 1721, décédée en 1804. Elle avait épousé Frédéric Roulier, de Saint-Sulpice.

Ferdinand Berthoud, fils de l'architecte Jean, et de Judith née Berthoud, est né à Plancemont sur Couvet le 18 mars 1727. Il mourra à Groslay (actuellement Val d'Oise, France 95410) le 22 juin 1807. A l'âge de 14 ans il commence son apprentissage de pendulier-horloger chez son frère aîné Pierre, puis le termine en 1745,. Puis il part pour Paris afin de se perfectionner. Il invente une horloge marine d'une précision exceptionnelle ainsi que des horloges à longitudes. Il est nommé horloger et mécanicien du Roi de France, puis membre de l'Institut de France et de la Société royale de Londres. Ferdinand Berthoud a écrit de

nombreux ouvrages comme le "Traité des Horloges marines" en 1773. Il a épousé la fille aînée de messire de La Fosse-Chartruy qui était négociant à Caen. Leur mariage a dû avoir lieu en d'année 1763 car il existe une procuration de mariage signée par le notaire P. Guyenet, de Couvet. Ils n'ont eu aucune descendance.

Susanne Marie, née en 1729.



*Parmi les lys et les lauriers
Ne dois dormir ni sommeiller
Voyant mes flammes s'envoler
Ne dois qu'au ciel aspirer.*

1502

Ferdinand Berthoud, de Plancemont (1727-1807)
Communier de Couvet en la Chastellenie du Vaulx Travers, principauté
de Neuchâtel en Suisse
né dans une famille bourgeoise de Neuchâtel

Nous reprenons ici un texte écrit par Pierre-Arnold Borel et publié il y a quelques années dans l'Impartial de la Chaux-de-Fonds.

Un enfant malicieux

C'est à Plancemont sur Couvet que naît Ferdinand, en 1727. (Il est baptisé le mercredi 19 mars 1727 au temple de Couvet par le pasteur Géliou de Fleurier). Très tôt, ses parents remarquent sa vive intelligence et pensent qu'il pourrait faire un bon pasteur. Il se met avec zèle à l'étude du latin mais conserve cependant la malice des petits garçons de son âge.

Il ne comprend pas pourquoi un irascible voisin lui tire violemment les oreilles lorsqu'il foule l'herbe de son champ en courant avec son chien. Vexé, Ferdinand jure de se venger. Il guette l'occasion de faire une bonne farce à ce vieillard superstitieux. Un jour le vieux monsieur descend à Couvet pour ne remonter qu'à la nuit. Voici son astucieux plan d'attaque, prendre une roue de char, entourer le moyeu de paille, y attacher un chat, se poster au haut du chemin en pente et attendre son ennemi. C'est ce que fait Berthoud. Lorsqu'il le voit au bas du chemin, il boute le feu à la paille et lance la roue de toutes ses forces. Ce cercle enflammé bondit avec de lamentables miaulements de chat. Il passe comme une fusée à côté du bonhomme paralysé de terreur. Le pauvre homme est persuadé avoir vu le diable. Les jambes flageolantes, mort de peur il rentre péniblement chez lui pour se mettre au lit pour plusieurs jours !

« voilà, disait plus tard, Ferdinand Berthoud, en racontant l'histoire, comment j'ai fait tourner ma première roue ! »

Temps d'apprentissage

L'enfant s'intéresse de plus en plus à la mécanique. Ses loisirs se passent auprès de son frère aîné, Jean Henry, le pendulier. Il désire aussi apprendre à confectionner une de ces merveilleuses pendules à répétition. Ses parents le voyant irrésistiblement attiré vers l'horlogerie ont la sagesse de ne pas le contrarier. A quatorze ans il commence donc un apprentissage chez son frère. C'est dans la vieille maison familiale qu'il construit sa première pendule neuchâteloise. Pour couronner sa formation, il se rend quatre ans plus tard avec son maître chez Jean-Henry Borel, le notaire de Couvet. Ce dernier prend sa plume d'oie et lui

délivre une lettre d'attestation. Si nous nous penchons sur le parchemin nous lisons ce qui suit :

Le départ pour...

« Jean-Henry Berthoud, de Couvet, domicilié à Plancemont au Val de-Travers, en la souveraineté de Neuchâtel et de Valangin en Suisse, maître horloger pendulier, déclare et atteste par devant moi, Jean-Henry Borel-Petitjaquet, notaire à Couvet, bourgeois de Neuchâtel, que Ferdinand Berthoud, fils de Jean, justicier, son frère, a travaillé chez lui pendant 4 ans à titre d'apprenti. Ce dernier a manifesté beaucoup d'assiduité, il est capable de faire et parfaire une pendule. Il le recommande à tous les maîtres horlogeurs» (13 avril 1745).

Cependant cette pièce seule ne lui permet pas de prendre la route de Paris. Il lui faut encore une attestation d'origine et de bonnes mœurs. Sur sa requête, la communauté de Couvet, se réunit à la sortie du culte le dimanche 4 avril 1745, pour délibérer et pour l'établir.

Comme il lui manque encore l'argent nécessaire au départ il se rend à nouveau chez le notaire Borel, avec sa sœur Jeanne-Marie. Il emprunte 285 livres faibles au taux d'intérêt de 4,5 pour cent l'an et donne en garantie son pré des Coeubles situé derrière Boveresse. Cette somme sera destinée à ses frais de voyage et à son installation à Paris.

Loin des grandes routes, sur une pente bien exposée, le riant hameau de Plancemont n'a pas changé d'aspect depuis des siècles. Vers 1400, Jehan, Jehannin est Jehanneret Berthoud possédaient déjà des terres et maisons au dit lieu. Quatre siècles plus tard on y trouve toujours des Berthoud; les Berthoud de Plancemont pour les différencier de ceux de Fleurier.

Entrons chez le père de Ferdinand, Jean Berthoud le justicier. Il ne lui suffit pas de cultiver son vaste domaine comme le font ses voisins, son ambition le conduit plus loin, Il sait construire des murs et lever une charpente, il n'en faut pas plus à cette époque pour se dire architecte. A la belle saison, il se met en route à la tête d'un groupe d'ouvriers qui vont de village en village construire des maisons. Pendant ce temps, sa femme, Judith, la fille à Baltazard Berthoud, dirige les domestiques, fait fructifier le domaine et s'occupe des marmots.

... Paris

C'est chez Julien Leroy Ferdinand affûte ses armes. Il travaille de pair avec le fils du célèbre horloger. Ils ont vite fait de mesurer leurs capacités réciproques. Tous deux y trouvent aussi une émulation qui favorise leurs recherches et leurs travaux. A côté d'une excellente camaraderie, cette rivalité professionnelle durera toute leur vie.

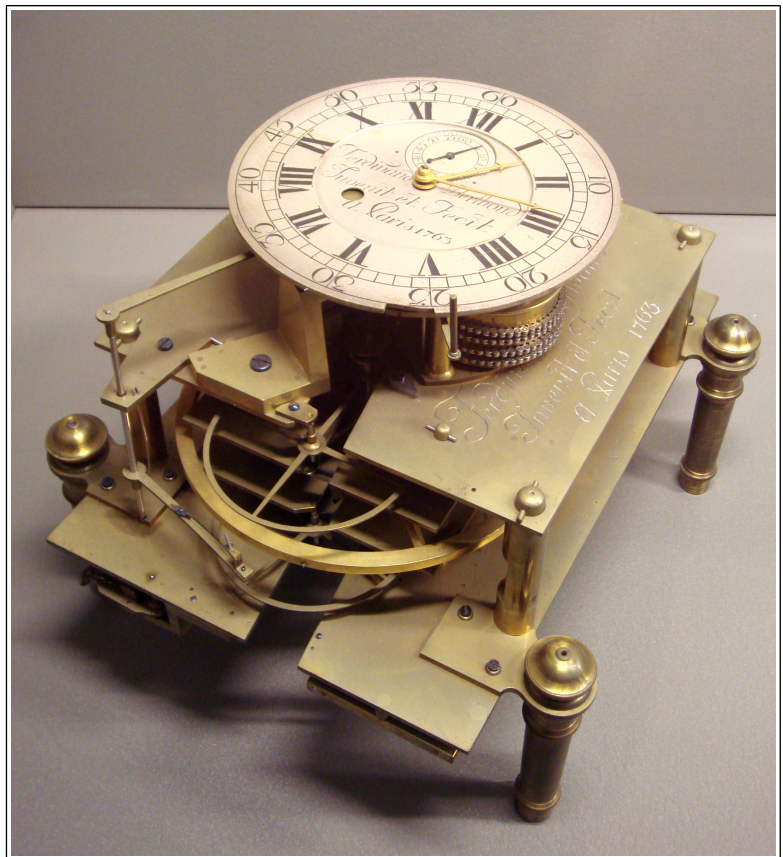
Dans le monde de la science, on parle beaucoup à cette époque de la détermination de la longitude sur mer. C'est-à-dire de savoir l'heure qu'il est sur le vaisseau en pleine mer, et au même instant l'heure qu'il est sur terre au point

de départ de ce navire. Ce qu'il faudrait créer, c'est une horloge sans pendule, qui supporte le roulis et le tangage du bateau. L'Angleterre offre au créateur d'une telle horloge supportant, six semaines de mer sans être détraquée, une prime de 20.000 livres.

Premier chronomètre marin

Ferdinand Berthoud se met aussitôt au travail et lutte d'ingéniosité avec Pierre Leroy et l'Anglais John Harrison. C'est à qui des trois arrivera le premier à construire une horloge marine parfaite. En 1761, Ferdinand remet la sienne au roi Louis XV et au gouvernement français. Après un essai de six semaines, on constate qu'elle donne la longitude à 1/4 de degré près, tandis que l'écart permis allait même jusqu'à un demi degré! Dès lors c'est la gloire et la fortune pour le petit paysan neuchâtelois, créateur du premier chronomètre marin. Le gouvernement anglais lui offre aussitôt le prix promis. Il le refuse généreusement, ne voulant pas en priver Harrison qui avait, lui, consacré toute sa vie à cette découverte.

Sur la demande de Louis XV, Berthoud livre d'autres horloges aussi parfaites que la première. L'Etat français lui offre une coquette pension et le roi y ajoute le titre d'horloger mécanicien royal. En 1795, l'Institut de France lui ouvre ses portes. Cette académie des sciences a été fondée par Colbert en 1666. C'est une réunion de mathématiciens, de physiciens et autres savants. L'Empire ne l'oublie pas, et Napoléon le crée chevalier de la légion d'honneur.



Chronomètre de marine, 1763

A l'Institut de France

Devant un parterre de savants, Berthoud expose *ses* découvertes. Il a peine à capter l'attention de ses collègues.

Un académicien se 'met à griffonner un quatrain qu'il passe ensuite discrètement autour de lui. En le lisant tout le monde se met à rire. Berthoud ne se fâche pas et trouve l'aventure plutôt amusante.

Voici la teneur du billet :

Berthoud, quand de l'échappement

Tu nous traces la théorie

Heureux qui peut adroitement

S'échapper de l'académie !

L'on raconte encore une autre anecdote à son sujet... Lors d'un voyage en mer, Berthoud essaie de s'entretenir en anglais avec un étranger. Il a de la peine à s'exprimer et s'aperçoit que son commensal, lui aussi a quelque peine à parler cette langue. Ils finissent par se rendre compte tous deux que leur langue maternelle est le français.

Mais s'écrie l'étranger, après quelques minutes de silence, ce n'est pas du français de France que vous parlez !

- Non, répond Ferdinand, je suis Suisse.»

- De quel canton, je vous prie ?

- De Neuchâtel ! s'écrie Berthoud impatienté.

- A votre accent, vous n'êtes pas de la ville, insiste l'étranger.

- Que vous importe! dit Berthoud en se fâchant.

- Il m'en importe, que vous êtes du Val-de-Travers ! Et à votre accent, de Couvet, je parie !

Furieux, cette fois, devant tant d'insistance Berthoud réplique:

- Non, pas de Couvet, mais de Plancemont.»

- Et moi, dit l'autre en se jetant dans ses bras, je suis du Marais! (manoir qui se trouve entre Couvet et Môtiers), je suis le colonel de Sandol...

Groslay

Notre ami a de la peine à s'adapter à la vie de Paris. Il pense, avec nostalgie à son Jura natal si verdoyant et si paisible. Sitôt qu'il le peut il achète une propriété de campagne à Groslay. Ce village se trouve à 20 kilomètres des portes nord de Paris, très près de Montmorency. Jean-Jacques Rousseau s'était aussi installé dans cette région, mais vingt ans plus tôt. Comme lui, Ferdinand aime à méditer et à se promener dans la paix des champs. C'est dans cet agreste

nid de verdure qu'il installe sa jeune femme, mademoiselle Chatry de Lafosse, de Caen en Normandie. C'est aussi là qu'il accueille de nombreux amis suisses, entre autres Jacquet-Droz. Ce dernier avait demandé à Berthoud de l'introduire à la Cour de France et de le présenter à la reine Marie-Antoinette. C'est dans cette maison qu'il s'éteignit à l'âge de huitante ans, sans laisser de postérité.

Si vous passez au cimetière de Groslay, un monument vous signalera sa place. Sur la place du village, Place Berthoud, les Covassons sont allés remettre le buste en bronze, disparu en 1940. Ils avaient sa réplique sur le parvis du temple de Couvet, ce qui a permis de refaire facilement une copie.

Une promenade à Plancemont vous fera découvrir la maison Berthoud à laquelle est apposée une plaque commémorative. Vous trouverez également des chronomètres marins signés Berthoud au musée d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds.

Relevé sur la pierre tombale de Ferdinand Berthoud au cimetière de Groslay:

"Bon fils et époux fidèle, ami sûr, homme bienfaisant, génie profond tel fut Ferdinand Berthoud dont cette pierre couvre les restes. Ils y furent déposés le 22 juin 1807.

Il naquit à Plancemont dans la Principauté de Neuchâtel en Suisse le 19 mars 1727.

Il appliqua le mécanisme de la mesure du temps à la découverte des longitudes en mer et en fixa la science par ses écrits, ainsi il assura la marche des navigateurs. Il mérita la reconnaissance et l'admiration du monde.

Il fut mécanicien de la Marine, membre de la Société royale de Londres, de l'Institut impérial de France et de la Légion d'honneur".



Ferdinand Berthoud (1727-1807)

Le patois neuchâtelois

Exposé de Joël Rilliot

Lundi 5 septembre 2011, à 19 h 30, au Bistrot de l'Arrosée à Neuchâtel

(notes de Françoise Favre)

La présidente ouvre la séance en saluant les 22 personnes présentes, puis elle donne quelques nouvelles de la Société. Elle présente ensuite brièvement l'orateur de ce soir, Joël Rilliot, jeune médecin généraliste, qui vient nous parler de patois neuchâtelois.

En introduction, Joël Rilliot nous raconte comment il s'est intéressé puis, très vite, passionné pour le patois neuchâtelois au point d'en faire sa langue d'usage à la maison, avec ses trois enfants. Pourtant, il n'a aucune formation en linguistique ou en dialectologie. C'est plutôt en partant à la recherche de ses racines, lui qui est issu d'une famille franco-suisse aux origines très diverses, qu'il a commencé à s'intéresser au patois. En 1998, il commence d'apprendre cette langue morte, « en se tordant la bouche » pour trouver la bonne prononciation.

Définition et origines

Selon Wikipedia, le mot « patois » viendrait de l'ancien français *patoier*, qui signifie gesticuler avec les mains, ou du latin *patria*.

Le patois neuchâtelois – il faudrait dire les patois neuchâtelois – car il y en avait cinq, différents mais assez proches pour que tous les Neuchâtelois se comprennent entre eux, est une langue morte depuis le tout début du 20^e siècle. C'est le Montagnon, le dialecte des Montagnes neuchâtelaises, que parle Joël Rilliot.

Le patois neuchâtelois est un dialecte franco-provençal, un parler qui couvre une zone géographique qui s'étend sur toute la Suisse romande (sauf le Jura nord), le sud de la Franche-Comté, la Savoie et va jusqu'au pied des Monts d'Auvergne. Il se trouve à la limite nord de l'aire franco-provençale et présente des traits communs avec le patois du Jura.

Historique

Les dialectes franco-provençaux sont attestés dès le 6^e siècle par des inscriptions sur des monnaies mérovingiennes. Ils évoluent parallèlement à la langue d'oc et la langue d'oïl. Du Moyen-Âge au 19^e siècle, les parlers franco-provençaux sont le véhicule de la communication orale de tous les milieux sociaux ainsi qu'en témoigne l'anecdote suivante : en 1812, J.-L. Pourtalès doit faire un discours

devant une députation du Val-de-Ruz reconnaissante de la fondation de l'hôpital de Pourtalès. Il commence son discours en bon français, mais on l'interrompt pour lui demander de s'exprimer en patois.

Dès la fin du 18^e siècle, la pratique dialectale fléchit dans les villes protestantes pour s'éteindre au début du 19^e. La disparition du patois est due à des facteurs concomitants, sociaux, politiques et idéologiques. « *Les plus énergiques agents du français ont été l'instruction (les écoles), l'industrie, le service militaire, la religion protestante, en un mot la culture supérieure du 19^e siècle, fruit du rationalisme du siècle précédent.* » (L. Gauchat, Bulletin du glossaire des patois de la Suisse romande 1902-15)

La fin de l'utilisation du latin dans les actes écrits dès le 13^e siècle, fait apparaître le français en Suisse romande qui va s'implanter avec l'introduction de la lecture de la bible en français au lieu du latin. A de rares exceptions, le patois n'a pas été écrit avant le 19^e siècle.

En 1848, l'enseignement primaire en français est devenu obligatoire et gratuit, et à l'école il est interdit de parler patois. L'industrialisation, notamment dans les Montagnes, va attirer de nouvelles populations et l'arrivée du chemin de fer va favoriser la mobilité.

Les idées de la Révolution Française, qui a fait de l'élimination des dialectes un de ses articles de foi en les considérant comme des langues d'arriérés va faire le reste et porter un coup fatal aux dialectes neuchâtelois qui vont progressivement disparaître.

Le Montagnon

C'est le patois parlé dans les Montagnes neuchâteloises. Le Montagnon tel que l'a appris Joël Rilliot est une reconstitution d'après des textes, alors que dans la réalité, le patois se parlait plus qu'il ne s'écrivait.

C'est une langue rude, à la prononciation gutturale, sourde, assez nasillarde, ce qui explique les « tordements de bouche », pour reprendre le mot de notre conférencier. A bien des égards, il est plus

rude et plus dur que les autres patois neuchâtelois.

Il se parle comme si on articulait des sons en étant enrhumé.

La prononciation est assez proche du français, les « tch » et « dj » remplacent d'ordinaire le « ch » ou le « j » français – on dit tchacon pour chacun et djamâ pour jamais, etc.

L'accent tonique, comme en français, tombe sur la dernière syllabe non muette, sauf quelques exceptions.

Certaines particularités grammaticales permettent de comprendre des fautes de langage qu'on entend encore aujourd'hui, notamment chez les enfants. Les temps composé se conjuguent avec le verbe être (on disait donc « je suis été »)

tandis que les verbes réfléchis se conjuguèrent avec l'auxiliaire avoir (on disait « je m'ai coupé le doigt »).

Les noms de familles

Il n'ont pas échappé aux transformations dialectales et expliquent les variations orthographiques. On en retrouve des traces sur les actes anciens.

Ducommun	changé en	Ducmoû
Courvoisier		Corvésî
Richard		Ritché
Girard		Dgiré
Robert		Roboué
Humbert		Omboué
Droz		Droû
Sandoz		Sandoû
Dubois		Duboû
Vuille		Vouye
Nüssbaum		Nospom
Steiner		Schtîn-neur
Dellenbach		Talbac

Aujourd'hui

Tout ce qui nous reste du patois neuchâtelois, ce sont quelques textes, un recueil en prose et en vers de Wolfrath de 1894, un manuscrit de Célestin Michelin-Bert, quelques tableaux phonétiques de Gauchat, le glossaire des patois romands...

Pourtant, depuis la mort officielle du patois neuchâtelois, il y a toujours eu des locuteurs : Alice Perrier, Jeanne Huguenin, Samuel Zwahlen, Lucien Louradour, Joël Rilliot et ses enfants...

Pourtant le patois persiste dans la toponymie (le Nid-du Crô, les Vignolants, la Poëta Raisse) ; dans les sobriquets villageois (Trîn-na niôla, Margoû, Bélin) ; dans les erreurs de français (je suis été ou chu été) ; dans le parler neuchâtelois sous forme francisée (brôler, cupesser, la dâr, pintoyer).

Et pour les mots nouveaux ? Comment faire lorsqu'on parle une langue morte depuis 100 ans ? On procède par adaptation, comme cela chaque langue l'a fait de tout temps. L'ordinateur devient « ordenateu » et le portable « portabio ».

Conclusions

L'apprentissage du patois neuchâtelois permet une approche différente de l'histoire de notre région, une approche facilitée de la toponymie, un accès à des racines « perdues », une compréhension facilitée de tous les patois de l'aire franco-provençale, une communication possible entre patoisants de divers canton (VD, VS, FR, JU) et avec la France limitrophe.

Pour en savoir plus, on peut consulter le site Internet http://patoisneuchatelois.net/patois_neuchatelois/Binvniu.html.

De plus Monsieur Rilliot est disponible pour toute personne qui serait intéressée s'informer plus avant dans ce domaine.

Les étudiants romands ayant étudié en Allemagne au 19ème siècle

Exposé de Robert Develey

Lundi 14 novembre 2011 au Bistrot de l'Arrosée à Neuchâtel.

Monsieur Develey nous a fait part de ses recherches à propos des jeunes Suisses immatriculés dans les universités allemandes du sud et du centre, inclus Berlin entre 1800 et 1870, nous parlant tout particulièrement des ressortissants neuchâtelois.

Les informations sont tirées des correspondances conservées dans des archives privées déposées aux archives cantonales et certaines bibliothèques de Suisse.

Le résultat de ses recherches est consigné dans un recueil, rédigé en allemand, de près de 700 pages qu'il a généreusement offert à notre société. Il est disponible à notre bibliothèque du Locle pour les personnes intéressées.

Procès -verbal de l'assemblée générale du samedi 29 janvier 1011 à 10h00 heures à Neuchâtel

Présents : 31 personnes (selon liste jointe)
Excusés : 16 personnes
Présidence : Anne-Lise Fischer, présidente

Ordre du jour : **Partie statutaire**

1. Salutations, appel, adoption de l'ordre du jour.
2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 janvier 2010 (voir Bulletin 42).
3. Rapport annuel de la présidente.
4. Comptes 2010 (rapport du trésorier et des vérificateurs, approbation).
5. Nominations des vérificateurs de comptes et suppléants.
6. Démissions, admissions de membres.
7. Propositions individuelles (à présenter par écrit 10 jours avant l'assemblée).
8. Divers.

1. Salutations, appel, adoption de l'ordre du jour

La présidente, Anne-Lise Fischer, accueille chaleureusement les membres, particulièrement nombreux ce matin !

Elle salue spécialement Yvette Develey qui représente Société genevoise de généalogie et Pierre-Yves Pièce qui représente le Cercle vaudois de généalogie. Tous les deux apportent les salutations de leur société respective.

Elle fait circuler une liste de présence qui est annexée au présent procès-verbal.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 janvier 2010

Le procès-verbal a paru dans le Bulletin 42/décembre 2010. Il n'en est pas donné lecture.

Le PV est adopté avec remerciements à son auteur.

3. Rapport de la Présidente

Anne-Lise Fischer donne lecture de son rapport annuel, qui est annexé au présent procès-verbal.

4. Comptes 2010

Ils sont présentés par notre caissière, Gilberte Gerber.

Si l'année a mal commencé, puisqu'à la suite d'un accident, elle n'a pu reprendre la caisse que dans le courant du 2^e trimestre, les comptes ne se sont heureusement pas ressentis de cette situation.

Les recettes: elles sont essentiellement constituées par les cotisations des membres, en légère hausse (CHF 5653.-), auxquelles s'ajoutent les dons (CHF 452.-) provenant essentiellement de personnes qui viennent consulter le site Internet et chercher de l'aide sur le forum.

Les dépenses : les deux postes principaux sont la publication du Bulletin (trois fois par an) et les frais de fonctionnement (essentiellement les frais d'envoi).

La caissière rappelle aux membres de payer leur cotisation par virement postal de préférence, pour éviter les retenues sur les paiements par BV. Par ailleurs, elle demande à tous ceux qui ont une adresse électronique de la communiquer. Cela permet d'envoyer tout le courrier par voie électronique et de réduire ainsi considérablement les frais et le travail d'envoi.

Les comptes bouclent avec un excédent de recettes de CHF 1237,90.

Rapport des vérificateurs :

Les comptes ont été vérifiés par Denis Robert-Charrue et André Sandoz. Ce dernier donne lecture du rapport établi.

Les comptes, tels qu'ils ont été présentés, sont adoptés à l'unanimité et décharge est donnée à la caissière qui est remerciée par des applaudissements.

A noter que le compte Paypal (www.sngenealogie.ch), qui permettait de faire des versements par Internet sur le compte de la SNG, a été fermé début janvier 2011. D'une part il y avait peu d'utilisateurs et d'autre part cela compliquait beaucoup la comptabilité.

5. Nomination des vérificateurs des comptes et d'un(e) suppléante

André Sandoz ayant exercé deux ans se retire. Maryanne Wixel, suppléante, est nommée vérificatrice avec Denis Robert-Charrue. Yolande Huber se propose comme suppléante et elle est élue par acclamation.

5. Démissions et admissions

Durant l'année 2010, la SNG a enregistré 4 décès et 3 démissions.

Ces départs ont été compensés par l'arrivée de 15 nouveaux membres.

7. Propositions individuelles

La présidente n'a reçu aucune proposition écrite.

8. Divers

- La Présidente présente le programme d'activités pour l'année 2011. Six rencontres-conférences sont prévues. Elles continueront d'avoir lieu le lundi soir au restaurant de l'Arrosée, un lieu qui a fait ses preuves. Une sortie au printemps à la Chaux-de-Fonds (visite de la maison Blanche du Corbusier) nous permettra de fêter les 90 ans de notre présidents d'honneur Pierre-Arnold Borel.

La permanence généalogique, chaque dernier jeudi du mois à la bibliothèque du Locle, continue d'être assurée par Paul Favre.

- La SNG projette de publier au printemps 2011 un Bulletin spécial à l'occasion du millénaire de Neuchâtel, qui aura pour contenu le travail de Pierre-André Clerc sur les généalogies descendantes des bourgeois de Neuchâtel admis entre 1800 et 1848.

La présidente remercie toutes celles et ceux dont l'engagement à permis à notre société de vivre et de se bien porter. Elle remercie en particulier Denis Robert-Charrue, caissier démissionnaire, qui a assuré en début d'année son propre intérim en attendant que Gilberte Gerber, nouvelle caissière, soit rétablie.

- La Bibliothèque de La Chaux-de-Fonds a adressé des remerciements à la SNG qui lui sert gratuitement son Bulletin.
- Denis Robert-Charrue propose que la liste des membres de la SNG, avec leurs adresses postale et électronique, soit envoyée à tous les membres. Une proposition qui est vivement soutenue par l'assemblée ! Il serait aussi souhaitable de faire une liste des patronymes sur lesquels les membres font des recherches, afin de permettre des échanges entre les personnes qui travaillent sur un même patronyme. Le comité va plancher sur la question. Pierre-Yves Pièce signale que les vaudois – plutôt que d'établir une telle liste – ont mis sur leur site une rubrique réservée aux membres où chacun peut indiquer sur quel patronyme il mène des recherches et entrer en contact avec d'autres membres du cercle qui travaillent sur le même patronyme.

La séance statutaire est levée à 11 h..

Françoise Favre
secrétaire

Courrier des lecteurs

Nous vous donnons connaissance de l'information qui nous a été communiquée par notre membre Louis Barrelet et sera fort utile lors de la lecture des actes écrits en latin.

Terminologies latines et françaises

Les romains utilisaient quatre termes pour désigner les oncles:

patruus	oncle paternel	amita	tante paternelle
avunculus	oncle maternel	matertera	tante maternelle

A vos agendas

La convocation officielle à notre assemblée générale du **28 janvier 2012** est annexée au présent bulletin. Le procès verbal de l'assemblée générale de **janvier 2011** est publié dans le présent bulletin. Il ne sera pas lu lors de l'assemblée du 28 janvier 2012 à Boudry. Nous nous réjouissons d'ores et déjà de vous saluer nombreux à cette occasion.

Pour vous permettre de mettre vos agendas à jour, nous vous donnons, en page suivante, connaissance de la grille des manifestations de la SNG pour l'année 2012. Quelques points sont encore à régler, mais les dates peuvent déjà être retenues. Bien entendu, vous serez renseignés au plus vite des détails à venir. Nous espérons vous voir, comme à l'accoutumé, nombreux à nos réunions et nous nous réjouissons de vous y saluer.

Programme 2012

<i>Date</i>	<i>Programme</i>	<i>Lieu</i>	<i>Responsable</i>
Samedi 28 janvier	Assemblée générale Château de Boudry	Boudry	Présidente
Lundi 26 mars à 19h30	Conférence de Michel Kreis et Jacques Kaeslin « A propos des personnages de l'absinthe »	Neuchâtel	Michel Kreis
Lundi 7 mai à 18 h 30	La traversée de Savagnier avec Maurice Evard	Savagnier	Présidente
Samedi 16 juin Sortie	La chapelle du Bizot Projet	France voisine	Présidente
Lundi 3 septembre à 19h30	Vie d'un horloger de La Chaux-de-Fonds Film commenté par Marc Perrenoud,	Neuchâtel	Paul Favre
samedi 20 octobre Sortie	Visite du Musée d'Areuse présentée par Pierre-Henri Béguin	Areuse	Présidente
12 novembre à 19 h 30	La justice matrimoniale à Neuchâtel par Laurent Delacroix	Neuchatel	Françoise et Paul Favre
Fin nov ou début décembre	Souper de fin d'année	lieu à définir ?	Le comité
Samedi 26 janvier 2013	Assemblée générale	Lieu à définir	Le Comit

